

European Student Card Initiative – ESCI

La Commission européenne a décidé de digitaliser toute la procédure de gestion administrative de son programme Erasmus+. Le projet est titanesque avec l'implémentation d'un réseau et de plusieurs outils et modules digitaux indispensables au bon fonctionnement de cette initiative. Zoom sur les différents composants et leur fonctionnement.

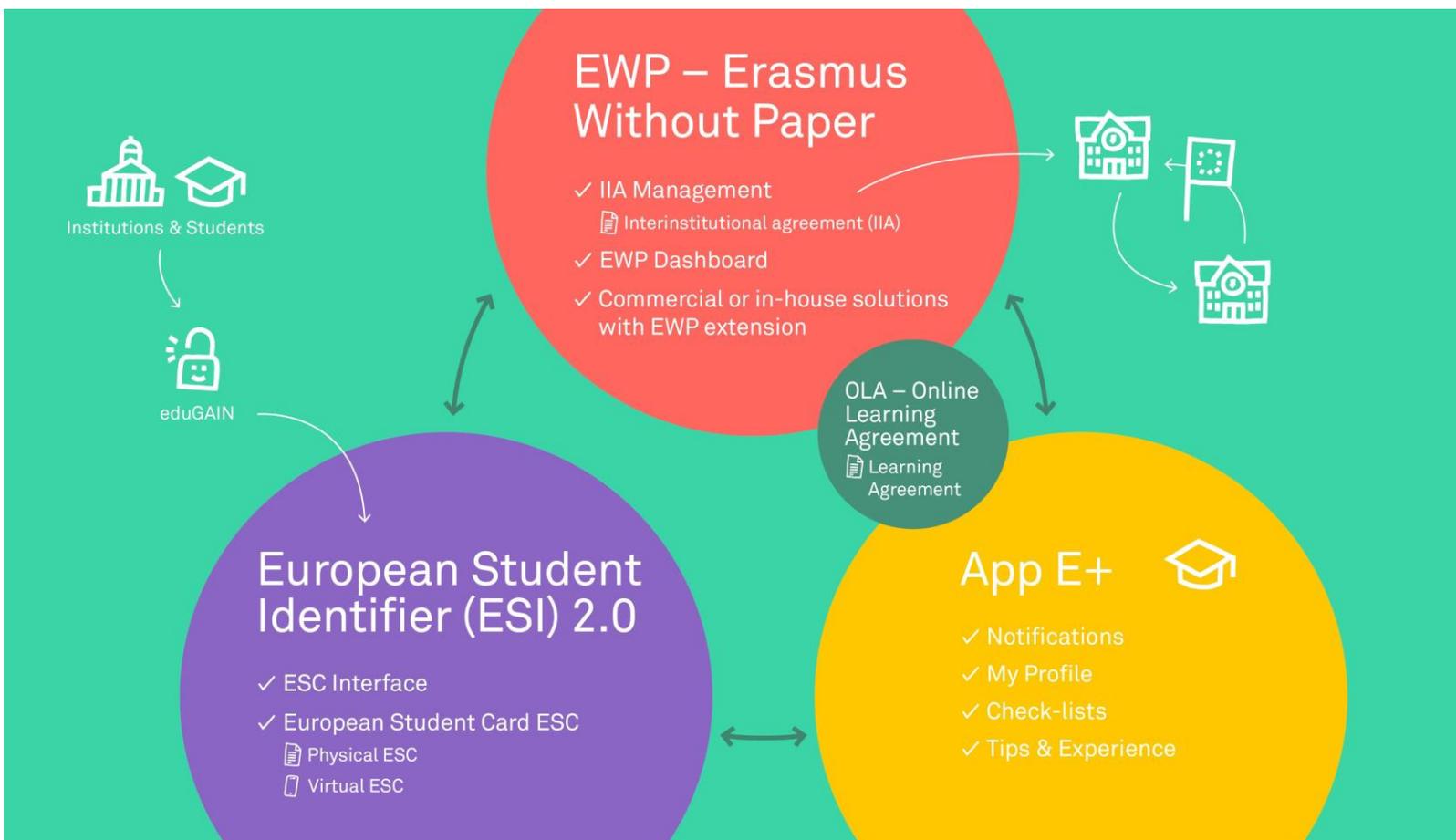
De quoi s'agit-il ?

L'Initiative Carte étudiante européenne regroupe plusieurs projets européens, dont trois centraux :

- Erasmus Without Paper (EWP)
- L'identifiant étudiant-e européen-ne (ESI), du projet MyAcademicID
- L'app Erasmus+

Ces trois projets sont interconnectés et forment un circuit d'informations entre les étudiant-e-s européen-ne-s, les institutions d'origine et les institutions d'accueil. L'initiative contribue à la création d'un espace digital européen de l'éducation. Pour le moment, seule la mobilité étudiante est concernée.

Schéma – Vue d'ensemble de l'Initiative Carte étudiante européenne



Erasmus Without Paper (EWP)

But

- Remplacer un processus basé sur le papier par un processus digital ;
- Alléger la charge administrative pour les étudiant-e-s et le personnel ;
- Créer une infrastructure publique gratuite ;
- Standardiser des solutions techniques pour les mobilités étudiantes.

Outils et modules

EWP Dashboard

Le [Dashboard EWP](#) est un outil conçu pour aider les institutions d'enseignement supérieur à gérer la mobilité outgoing et incoming en ligne. Il est lié au module Online Learning Agreement (OLA) pour créer, signer et réviser le Learning Agreement (LA), ainsi qu'au module pour échanger des accords interinstitutionnels entre institutions d'enseignement supérieur (IIA Management). Le Dashboard permet aux institutions qui n'ont pas de solutions commerciales ou « maison » de se connecter gratuitement à EWP. Ultérieurement, il est prévu de lier le Dashboard EWP à l'outil Mobility Tool+ de la Commission européenne qui gère les données de tous les pays du programme Erasmus+. Il s'agit également d'un outil de communication pour envoyer des notifications aux étudiant-e-s mobiles qu'ils-elles reçoivent sur l'app Erasmus+.

Solutions commerciales de gestion de la mobilité

La majorité des institutions suisses possède un logiciel de gestion commercial (ex : MoveOn, MobilityOnline) pour la gestion de leurs mobilités. La plupart des fournisseurs de ces solutions ont développé leur produit de manière à pouvoir se connecter au réseau EWP, permettant l'échange du LA et du IIA. Les « API¹ » sont intégrées dans leur système. Elles sont mises gratuitement à disposition et accessibles à cette adresse : <https://developers.erasmuswithoutpaper.eu>
Pour les institutions qui ont leur solution « maison », il est également possible de se raccorder au réseau. Toutefois, le service informatique doit être impliqué pour le développement. Les documents techniques pour cette implémentation sont disponibles [ici](#).

Inter-Institutionnal Agreement Management (IIAM)

Le gestionnaire d'accords interinstitutionnels (IIAM) est un outil développé au sein du réseau EWP qui permet de créer, finaliser et mettre à jour en ligne les accords interinstitutionnels entre institutions d'enseignement supérieur.

Plus d'informations sur les fonctionnalités [ici](#).

Online Learning Agreement (OLA)

L'OLA est l'interface entre les étudiant-e-s et les institutions d'enseignement supérieur qui utilisent le module OLA du Dashboard. Cela permet de ne plus devoir s'échanger le Learning Agreement par e-mail ou courrier. Les notifications du OLA sont intégrées dans l'app Erasmus+. L'étudiant-e est ensuite renvoyé-e sur la plateforme et doit se connecter à l'aide de ses identifiants académiques. L'inverse est également possible si l'étudiant-e initie en premier le processus ; il/elle peut envoyer le document à son université d'origine.

Plus d'informations sur le processus [ici](#).

Calendrier provisoire

- 2021** Gestion des Learning Agreement en ligne
- 2022** Gestion des accords interinstitutionnels
- 2023** Échange d'informations concernant la désignation et l'acceptation des étudiant-e-s, ainsi que des Transcripts of records liés à la mobilité des étudiant-e-s
- 2025** Déploiement complet de l'ensemble des fonctionnalités

En mars 2021, plus de 70% des établissements européens sont connectés à l'écosystème EWP.

¹ API : Application Programming Interface – permet d'intégrer des logiciels d'application.

Situation

Les institutions d'enseignement supérieur suisses ont accès depuis 2019 au Dashboard pour le tester.

European Student Identifier (ESI) 2.0

Le projet "My Academic ID" mis en œuvre en 2019-2020 avait pour but de trouver la meilleure manière pour les étudiant-e-s européen-ne-s de s'identifier lorsqu'ils-elles souhaitent effectuer une mobilité à l'étranger. Le produit final correspond à une plateforme « The MyAcademicID Identity and Access Management Service » qui permet aux étudiant-e-s en situation d'échange à l'étranger de s'inscrire et s'authentifier dans les institutions d'enseignement supérieurs, de gérer leur processus de mobilité Erasmus et d'accéder à différents services pour étudiant-e-s en Europe.

Fonctionnement

Les institutions d'enseignement supérieur qui sont connectées au réseau eduGAIN (opéré par GÉANT) peuvent enregistrer leurs étudiant-e-s.

Pour utiliser l'identifiant :

- Vérification que son institution fasse bien partie du réseau eduGAIN.
- Collaboration avec le service informatique de l'institution >> [plus d'informations techniques](#)
- Génération d'un identifiant européen pour ses étudiant-e-s, qui leur permettra d'être reconnu comme tel partout en Europe via le formulaire d'enregistrement : <https://router.europeanstudentcard.eu/register>

Il est aussi possible d'accéder à ce service directement à partir du Dashboard EWP.

Carte étudiante européenne

La carte étudiante européenne est un produit issu du projet de carte étudiante européenne. Il s'agit de la carte étudiante habituelle d'une institution, complétée par un numéro européen, un QR code et d'un sigle. Cette carte permet d'être reconnue sur le campus de l'institution partenaire pour pouvoir par exemple accéder aux bibliothèques, payer à la cafétéria ou encore utiliser des services liés au logement pour les étudiant-e-s. La carte est également disponible en format numérique sur l'App Erasmus+. Les services accessibles sont activés selon chaque institution d'enseignement supérieure européenne. La carte est créée sur l'initiative de l'institution suite à l'enregistrement de l'institution sur le Router.

Situation

Les institutions suisses sont connectées à au réseau eduGAIN via SWITCHaai ([liste des institutions suisses connectées](#)). Pour créer un identifiant européen, les institutions suisses doivent procéder à une configuration supplémentaire spéciale pour générer et émettre l'identifiant ESI. Selon les informations actuelles, cela ne serait supporté par aucune institution suisse du réseau SWITCHaai. Toutefois, l'ESI pourrait être créé dans les institutions sans forcément être ajouté dans les fédérations d'identité SWITCHaai, ce qui permettrait alors aux institutions suisses qui possèdent un *PIC Number* ([recherche selon son institution](#)) de s'enregistrer sur le router ESC (mentionné plus haut).

App Erasmus+

La [nouvelle app Erasmus+](#) est l'un des principaux éléments du nouveau programme Erasmus+ (2021-2027). Elle se base sur l'app originale lancée en 2017 mais avec une nouvelle configuration : elle réunit désormais l'ensemble des informations et des services dont les utilisateur-ric-e-s ont besoin dans le cadre de leur mobilité. Le but de cette app est d'accompagner les étudiant-e-s tout au long de leur parcours d'échange Erasmus+.

Fonctionnalités

La version actuelle, lancée en décembre 2020, propose les fonctionnalités suivantes :

- Profil privé contenant des informations détaillées sur la mobilité, en lien avec l'identifiant étudiant européen.
- Accès au Learning Agreement en ligne ([OLA](#)), au soutien linguistique en ligne ([OLS](#)) et à l'[évaluation des compétences](#).
- Présentation d'événements, de rabais, de conseils et d'articles concernant la destination ainsi que de trucs et astuces pour se préparer au mieux à l'échange.

La version entièrement multilingue de l'app sera disponible en septembre 2021. Elle comprendra de nouvelles fonctionnalités pour les étudiant-e-s et les hautes écoles (selon les services fournis par les différentes institutions) :

- Les étudiant-e-s pourront découvrir les destinations où une mobilité est possible en fonction de leur institution d'origine (lié au Dashboard de l'institution).
- Les étudiant-e-s pourront poser leur candidature pour une mobilité et recevoir leur nomination (lié au Dashboard de l'institution).
- Les étudiant-e-s pourront accéder à la carte d'étudiant-e en format numérique.

Accès

Les étudiant-e-s peuvent accéder à l'app de plusieurs manières :

- EU login : pour les participant-e-s à Erasmus Mundus, à des mobilités dans le cadre de l'enseignement et de la formation professionnels et à des échanges jeunesse.
- EduGAIN : pour les participant-e-s à des mobilités à des fins d'études et de stage dans l'enseignement tertiaire.

Les bureaux des relations internationales peuvent envoyer toutes les informations directement à l'app en accédant au Dashboard EWP (OLA, destinations pour les mobilités, etc.).

Vous trouverez des visuels de l'app dans le fichier PDF complémentaire « Zoom sur l'app Erasmus+ ».

Situation

Les étudiant-e-s suisses peuvent se connecter à l'app avec leurs identifiants académiques (en lien avec SWITCHaai). Ils/Elles peuvent ensuite se connecter à MyAcademicID. Les étudiant-e-s peuvent utiliser la plateforme OLA, tant que les institutions suisses ont un accès.

Protection des données

La protection des données personnelles en Suisse est un sujet régi à échelle nationale. Les institutions suisses sont à cet égard tenues de respecter la loi fédérale sur la protection données (« LPD ») adoptée en juin 1992 (révisions prévues pour 2022). Toutefois, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne s'applique également en Suisse. En effet, le règlement européen s'applique dès lors que les traitements de données personnelles mis en œuvre concernent des personnes établies sur l'Espace Économique Européen.

Point de situation pour la Suisse

Jusqu'à présent, les institutions suisses ont pu se connecter à l'EWP et tester les outils. Cependant, Movetia ne peut pas garantir qu'en raison du passage à la nouvelle génération de programmes 2021-27 (par exemple avec la nouvelle Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur), cet accès ne sera pas (partiellement) bloqué à l'avenir et dans quelle mesure les institutions suisses auront accès aux services.

Différents scénarios et évolutions à prendre en compte :

- Si la Suisse est associée à Erasmus+, elle aura un accès complet aux outils et services de l'ESCI.
- Une ouverture partielle des outils et services pour les pays non associés à Erasmus+ est prévue. Le moment où cela sera mis en œuvre n'est pas encore connu et n'est pas considéré comme une priorité.
- Statu quo : Les institutions suisses bénéficient d'un accès provisoire à certains domaines. Toutefois, cet accès peut également être révoqué.

Dès que des informations supplémentaires seront disponibles, Movetia mettra à jour cette fiche d'information.

Liens utiles

Commission européenne – European Student Card Initiative

https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_en

Erasmus Without Paper

<https://www.erasmuswithoutpaper.eu/>

European Student Card

<https://europeanstudentcard.eu/>

European University Foundation EUF – Webinars “New Erasmus goes digital”

<https://uni-foundation.eu/egd-webinars-2021/>

Agence Erasmus France - FAQ ESCI

<https://agence.erasmusplus.fr/publications/initiative-carte-etudiante-europeenne-faq-pour-les-etablissements-candidats-et-porteurs-de-projet-francais/>

Contacts

En cas de questions, merci de vous adresser à l'agence Movetia.

erasmus@movetia.ch

 Etat de la situation au 28 juin 2021